

Montréal, le 27 mars 2024

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

M<sup>e</sup> Joelle Cardinal  
Hydro-Québec – Affaires juridiques  
800, boulevard de Maisonneuve Est, 11<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2L 4M8

**Objet : Demande d'adoption de huit normes de fiabilité liées à  
l'établissement des limites d'exploitation du réseau (SOL)  
Dossier R-4229-2023**

---

Maître Cardinal,

La présente fait suite à la lettre du Coordonnateur du 26 mars dernier, demandant un délai pour déposer ses réponses à la demande de renseignements (DDR) n<sup>o</sup> 3 de la Régie de l'énergie (la Régie) dans le dossier mentionné en objet.

Compte tenu des motifs invoqués, la Régie autorise le Coordonnateur à déposer les réponses à cette DDR **au plus tard le 8 avril 2024 à 12 h**

Veuillez agréer, Maître Cardinal, l'expression de nos sentiments distingués.

**(S) Natalia Lis**

*Natalia Lis pour*  
Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

NL/ml